



La subvention versée la commune est-elle toujours acquise ?

Conseils pratiques publié le 20/07/2021, vu 790 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

La promotion du petit patrimoine est assurée par une association locale, qui date de plusieurs années. La subvention de la commune est-elle toujours acquise ?

Pour obtenir une aide d'une collectivité territoriale, il ne suffit pas d'être convaincant ou d'avoir un bon projet. Il faut aussi répondre à un « intérêt public local ». Pour analyser le projet, deux éléments doivent être réunis :

- le projet doit s'inscrire dans le cadre des compétences de la collectivité aidante,
- l'objet de la demande d'aide est estimé comme servant (au sens large) soit un service public, soit au minimum une activité dite « d'intérêt général ».

La finalité doit être assez générale, ne pas être commerciale, ne pas être trop étroite parfois... À charge pour les associations d'avoir l'habileté de demander des subventions avec un bon argumentaire sur les besoins d'intérêt général qui seront satisfaits grâce à son action.

Source : [associationmodeemploi.fr](https://www.associationmodeemploi.fr)

Pour plus d'infos : [Quelles sont les obligations d'une association subventionnée ?](#)

Voir aussi le guide : [Obtenir une subvention publique](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
 - [Obtenir une subvention publique](#)
 - [Recevoir des dons](#)
 - [Organiser une loterie associative](#)
 - [Organiser une buvette](#)
 - [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
 - [Rembourser les frais d'un bénévole](#)
 - [Réussir la création d'une association](#)
 - [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
-
- [Comment différencier une subvention d'un marché public ?](#)
 - [Toutes les associations ont-elles droit à subvention ?](#)
 - [Comment obtenir une subvention pour son association ?](#)

- Demande de subvention : réaliser un budget prévisionnel
- Comment réaliser une lettre de demande de subvention ?
- Une association peut-elle se voir refuser une subvention ?
- De quels subventions et financements les associations sportives peuvent-elles bénéficier ?
- Les associations sont-elles soumises au Code des marchés publics ?